

29 avril 2003

**03.323**

**Question Roger Burkhard**

**Refus de prolongation de patente provisoire pour le restaurant de la Grande-Sagneule**

Le gérant actuel a passé tout l'hiver à la Grande-Sagneule. Il désirait pouvoir faire une petite restauration pour les randonneurs et les skieurs de fond. Il souhaitait faire sa patente en 2002, mais il n'y avait plus de place.

Pourquoi lui a-t-on refusé une prolongation de sa patente provisoire pour l'hiver 2002-2003?